

PALATINE SECURITE

Société d'investissement à capital variable - SICAV

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2016



PALATINE SECURITE

SICAV GENERALE

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE

MONETAIRE COURT TERME

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

30/12/2016

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC :** jusqu'à 100% de l'actif net
OPCVM Nourricier du FCP PALATINE MOMA

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement :**

La SICAV est un OPCVM nourricier de l'OPCVM maître PALATINE MOMA. En conséquence son objectif de gestion est identique à celui de PALATINE MOMA, il cherchera à obtenir une performance égale à l'EONIA, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause ponctuellement le caractère positif de la performance de l'OPCVM. La SICAV aura une performance inférieure à celle de l'OPCVM maître en raison de ses propres frais courants. Le portefeuille est investi en totalité en parts A de l'OPCVM maître PALATINE MOMA et à titre accessoire en liquidités.

L'OPCVM maître investit dans des titres de créance (obligations, etc.) et dans des instruments du marché monétaire (certificats de dépôt, billets de trésorerie, etc.) dont l'échéance maximale est de 397 jours. Le gérant s'assure que les titres détenus en portefeuille sont de haute qualité de crédit. Les revenus nets de la SICAV sont intégralement investis.

La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres). Elle se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation.

L'OPCVM maître respectera les limites réglementaires de Maturité Moyenne Pondérée (maximum 60 jours), de Durée de Vie Moyenne Pondérée (maximum 120 jours), et de maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale des titres (maximum de 397 jours). Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, marchés et facteurs techniques) de l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'inflation. Il peut utiliser des instruments financiers à terme dans un but de couverture. Les titres en devises sont parfaitement couverts contre le risque de change.

Les engagements hors bilan de la SICAV sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets de la SICAV sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat est exécuté le jour même sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Durée de placement recommandée : 3 mois

► **Indicateur de référence :**

La SICAV est un OPCVM nourricier du FCP Maître PALATINE MOMA. En conséquence, son indicateur de référence est identique à celui de PALATINE MOMA à savoir :

« L'indicateur de référence est l'indice EONIA (Euro Overnight Index Average). Il correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié par la Fédération Bancaire Européenne. Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la Banque de France www.banque-france.fr ».

La SICAV n'est pas indicielle et l'indice n'est qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

La performance de la SICAV sera inférieure à celle du FCP maître en raison de ses propres frais de gestion.

► Profil de risque :

Votre argent, par l'intermédiaire du FCP maître, sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation du FCP PALATINE MOMA, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de crédit : le FCP peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : le FCP peut, à tout moment, être totalement exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative. Toutefois, la valeur liquidative sera peu sensible aux variations des taux réels.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi. Toutefois, ce risque est très limité au vu de l'univers d'investissement du FCP.

Risque de contrepartie : l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Après une remontée des taux souverains en décembre, la tendance s'inverse en ce début d'année 2016. Les taux souverains ont abandonné plus de 20 points de base en 1 mois suite au ton très accommodant de la BCE et à un « Fly to quality » des investisseurs vers les titres souverains. La BCE n'a pas agi, mais elle a fait le nécessaire pour convaincre qu'elle le ferait lors de sa réunion de mars lorsqu'elle mettra à jour ses prévisions. En effet, suite à la dégradation du contexte international, la baisse des prix du pétrole et l'appréciation de l'euro, le retour à 2% de l'inflation reste compromis ce qui incite la BCE à agir de nouveau en mars sur les taux avec de nouvelles mesures : augmentation et prolongement du programme d'achats d'actifs ainsi qu'un abaissement du taux de rémunération des dépôts. Le Swap EONIA 1 an s'est décalé de 15 points de base passant -0,25% à -0,40% ce qui entraîne les taux monétaires à des niveaux jamais vus sur le marché.

Le marché a repris des couleurs au mois de Février avec une amélioration de la conjoncture économique en Chine ainsi qu'aux Etats Unis, sur les prix du pétrole ainsi que sur les marchés actions. La croissance marque le pas en zone euro depuis le début de l'année 2016, pour la BCE il est essentiel d'inverser la tendance pour limiter les tensions déflationnistes. Dans ce contexte nous supposons que la BCE va actionner deux leviers d'une part une baisse de 10 points de base de rémunération des dépôts et d'autre part un prolongement du QE jusqu'en septembre 2017.

Les taux souverains ont abandonné plus de 10 points de base en 1 mois suite à l'anticipation d'une prochaine baisse des taux en mars de la BCE.

Ceci devrait permettre à la monnaie unique de retrouver une dynamique baissière et soutenir l'inflation à court terme. Nous avons observé un retour sur les plus bas sur le 10 ans allemand autour de 10 points de base. Le Swap EONIA 1 an reste stable autour de -0.42%.

En Mars, La BCE a acté une nouvelle baisse du taux refinancement de 5 pb, à 0%. Baisse du taux « marginal lending facility » de 5 pb à 0,25%. Le taux de facilité de dépôt est réduit de 10 pb à – 0,40%. En outre, les achats obligataires mensuels de la BCE sont relevés de 20 Mds € à 80 Mds € à partir d'avril. Les obligations d'entreprises, notées « investment grade » seront éligibles au programme de la BCE à partir de la fin du deuxième trimestre. Les achats d'actifs se poursuivront jusqu'à ce qu'il y ait un retour de l'inflation vers l'objectif de la BCE. Enfin, de nouvelles opérations trimestrielles de refinancement à long terme (TLTRO II), 4 au total de mars 2016 à mars 2017, avec une maturité de 4 ans seront lancées. Ces mesures ont pour but de soutenir la croissance économique dans le but de gagner du temps jusqu'à ce que la croissance et de futures réformes économiques réduisent l'output gap et conduisent à une inflation sous-jacente auto-entretenu. Sur le marché les conséquences directes visibles sont : Un aplatissement de la courbe des swaps eonia, un resserrement des obligations « investment grade » sur le 0 – 5 ans ainsi qu'un resserrement sur le crédit High Yield.

Le mois d'avril a été très calme sur les marchés de taux, avec un Eonia spot qui s'est stabilisé autour de -0.33% et une courbe des Swaps Eonia toujours aussi plate sur le 0-2 ans. La BCE n'a pas fait d'annonce majeure lors de sa réunion du 21 avril, malgré cela Mario Draghi a rappelé la capacité de la BCE à agir pour faire baisser l'euro en attendant la décision de la Fed en Juin prochain. La Fed n'a pas modifié sa politique monétaire comme les marchés l'anticipaient lors de sa réunion du 27 avril et confirme le ralentissement de l'économie américaine visible lors du 1^{er} trimestre de cette année. Toutefois Janet Yellen semble confiante quant à une remontée de l'inflation vers les 2% suite au rebond du pétrole et à une prochaine accélération de la croissance lors du second trimestre.

Il n'y a pas eu de grand changement ce mois de mai sur les marchés monétaire et obligataire court terme. Malgré les mouvements de protestations sociales en France le marché est resté très calme dans l'attente du référendum sur le Brexit. La BCE est restée très prudente malgré une revue à la hausse de ses prévisions de croissance. Pour cause, les doutes sont encore très marqués sur une remontée de l'inflation autour de 2%. La BCE reste dans l'attente d'une décision de la Fed en juin prochain sur une possible remontée des taux et observe avec attention la direction du marché pétrolier.

Enfin un retour de la volatilité sur les marchés, le référendum sur une sortie du Royaume Uni de l'UE a agité les intervenants sur les marchés durant tout le mois de Juin. La victoire des partisans du BREXIT a ouvert la voie à des années de négociations commerciales. Cette victoire est une défaite pour le modèle européen et c'est l'ensemble de l'UE qui est remis en cause. En outre cette défaite de l'UE ouvre la voie à de nouveaux référendums dans d'autres pays de la zone. Ceci a entraîné une baisse des taux des pays cœurs européens sur les échéances longues qui bénéficieront d'un report important vers les actifs sûrs. Sur les échéances courtes, après le mouvement baissier de court terme, les niveaux resteront pilotés par ceux de la BCE, avec un potentiel de baisse qui est donc limité à moyen terme (prévision à -0,60% sur les taux allemands à fin 2016 et -0,30% pour l'Euribor 3 mois). Sur le marché actions suite à la victoire surprise du BREXIT, les principaux marchés actions ont perdu aux alentours de 8% sur une séance tandis que le Bund (10 ans Allemand) s'est contracté de 15 bps passant de 0.10% à -0.05% sur une séance en tant qu'actif refuge. Les banques centrales ainsi que les membres de la commission européenne devront gérer la sortie du Royaume-Uni mais également la nécessité de resserrer les liens entre les pays qui restent pour éviter un effet domino.

Sur le marché du crédit, l'indice ITraxx Crossover s'est écarté de 80 points (320 à 400) en séance lors de l'annonce du BREXIT avant de se resserrer en fin de mois pour revenir sur un niveau de 368 points. Les marchés ont acté le renforcement des doutes sur la croissance mondiale à la suite de la déception sur le niveau d'activité aux Etats-Unis et l'intégration par les investisseurs que les banques centrales sont moins volontaristes qu'espéré.

Au Japon et au Royaume-Uni, la politique monétaire devrait être assouplie mais ni la Banque d'Angleterre en août, ni la Banque du Japon en septembre, n'ont l'intention de sortir l'artillerie lourde. Toutefois, leur action sera complétée par une relance budgétaire plus à propos alors que la principale difficulté à l'échelle de la planète aujourd'hui est un déficit de demande et non d'offre.

Aux Etats-Unis, la FED n'abandonne pas l'idée d'une hausse des taux directeurs cette année, mais souhaite réconcilier la faiblesse de la croissance et le dynamisme du marché du travail. Le retour de cette interrogation du début d'année, qui avait poussé la FED à temporiser, trouvera de nouvelles réponses avec les différentes statistiques sur l'emploi qui seront publiées courant août.

A cela s'ajoute la chute continue du pétrole qui met en exergue les inquiétudes autour des perspectives de demande mondiale. Par ailleurs, si la chute des cours de l'or noir représente un élément de soutien aux dépenses des ménages, il dégrade aussi les perspectives d'inflation. Le programme de rachats obligataires de la BCE, CSPP, a continué à faire des ravages sur les marchés obligataire et monétaire.

Les émetteurs de billet de trésorerie et de CD bancaires ont continué de baisser leurs niveaux d'en moyenne 5 points de base. Chose surprenante ces niveaux négatifs d'émission continuent à être souscrits. Les anticipations d'inflation refusent d'intégrer la remontée du baril de pétrole et de ce fait pour stimuler l'inflation la BCE sera contrainte d'agir à nouveau, compte tenu du niveau de l'inflation sous-jacente qui peine toujours à accélérer en août. Elle devrait augmenter son programme d'achats d'actifs à 90 MM€ par mois et en allonger la durée à décembre 2017 contre mars 2017 actuellement. L'inversion de la tendance ne pourra s'opérer qu'avec la stabilisation économique et une baisse additionnelle du chômage à horizon fin 2017. Nous avons toujours un Eonia à -0.34% et un Euribor 3 mois à -0.30%.

Aux Etats Unis, la Fed semble toujours en mesure de pouvoir agir avant fin 2016, ce dont doute toujours une large partie des investisseurs. Les bons chiffres macroéconomiques du mois d'août ont renforcé la probabilité d'une hausse des taux US avant la fin de l'année.

D'autant plus que Janet Yellen a affirmé que les arguments qui supportent une hausse des taux directeurs se sont renforcés ces derniers mois.

Le mois de septembre a vu une reprise des émissions sur le marché du crédit ce qui a conduit à une légère hausse des spreads alimentée d'autre part par une tension sur les bancaires allemandes (Deutsche Bank, Commerzbank). D'un point de vue macro-économique, les membres du Cartel de l'OPEP se sont entendus pour un accord historique sur la baisse de la production pétrolière et ainsi diminuer les pressions baissières sur le cours de l'or noir. Cette décision a entraîné un regain de forme sur les marchés actions. Toutefois, cette remontée du prix du baril n'a pas été un facteur déterminant sur les anticipations d'inflation qui sont d'ailleurs toujours aussi faible.

Le risque politique en Europe reste un facteur majeur sur la volatilité de la croissance européenne. En outre, malgré des statistiques post-Brexit assez rassurantes sur le climat des affaires en Allemagne notamment, il faudra rester prudent quant à la mise en œuvre d'une sortie de l'Union Européenne par Theresa May. Ceci explique le léger recul des indices de confiance des consommateurs en Septembre.

La réunion de politique monétaire de la BCE en octobre n'a abouti sur aucun changement dans la politique accommodante de la BCE. Néanmoins la BCE a montré sa volonté qu'elle n'envisageait pas une réduction du QE et que la prolongation du QE après Mars 2017 est renvoyé à la réunion de Décembre 2016. Mario Draghi a toujours en ligne de mire l'inflation et notamment son évolution hors politique accommodante.

La récente remontée des taux souverains à 10 ans est due à une remontée des anticipations d'inflation liées elles mêmes au pétrole. L'OPEP s'approche en effet d'un accord sur un gel de la production. Cette remontée est aussi due à des indicateurs économiques bien orientés et rassurant quant à la croissance économique en zone euro (PMI et IFO en tête).

Aux Etats Unis, le PIB américain nous conforte sur une plus forte probabilité de hausse des taux directeurs de la Fed. En outre, l'inflexion positive de la croissance nous semble durable et lève une certaine incertitude sur les événements politiques récents ainsi que sur la récente hausse du dollar.

Sur le marché du Crédit, quelques émissions récentes notamment Whirlpool 10 ans à 1.4%, BUT 8 ans à 5.5%, le marché reste fortement acheteur sur le primaire corporate. L'indice de Crédit Itraxx Crossover s'est stabilisé autour de 330 points tandis que l'Eonia est resté en moyenne à -0.34% sur le mois et que l'Euribor 3M reste à -0.3%. Les taux souverains à 10 ans se sont écartés de 25 points de base en moyenne sur le mois.

La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention, le taux « refi », à 0.00%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal ont été maintenus respectivement à - 0.40% et 0.25%.

Les anticipations d'inflation sont encore en augmentation suite à l'accord de baisse de production de l'OPEP ainsi qu'à la récente remontée des taux souverains long terme des pays cores et périphériques. Néanmoins une rechute du pétrole pourrait définitivement arrêter l'idée d'une hausse des taux et d'un tapering de la BCE. Le défi de la BCE est de faire avec tous ses événements exogènes pour redresser la barre de l'inflation en zone Euro. Les taux de chômage élevés ainsi que l'inflation antérieure pèse sur la politique actuelle de la BCE. La BCE a déclaré être prête à augmenter temporairement ses achats de dette souveraine italienne si le résultat du référendum constitutionnel provoque une flambée des rendements obligataires.

Aux Etats Unis, le PIB américain conforte sur la solidité de l'activité, une des composantes en est la consommation des ménages avec une hausse de 2.7% sur un an. Nous restons convaincus que la Fed relèvera ses taux directeurs en décembre.

L'année se termine avec un regain d'intérêt sur les marchés actions et obligataires. La BCE continue sa politique agressive de Quantitative Easing en rachetant massivement les titres obligataires souverains et d'entreprises. Néanmoins Mario Draghi a réussi son intervention en contenant la hausse des taux longs tout en diminuant le montant du programme de rachat qui est passé de 80 milliards à 60 milliards € par mois. Pour cela, la BCE a rallongé la durée du programme de 3 mois.

L'euphorie sur les marchés est alimentée par une croissance durable et ancrée aux Etats Unis ainsi qu'un regain d'optimisme sur les perspectives de croissance en Europe. La récente remontée des taux directeurs de la Fed de 0.25% conforte le marché sur une remontée de l'inflation aux Etats Unis.

En zone Euro, les résultats du référendum italiens amèneront quoi qu'il arrive une incertitude sur l'environnement politique en Italie à moyen terme. Néanmoins, l'intervention rassurante de la banque centrale et les rumeurs de constitution d'aide aux banques italiennes ont rassuré les marchés et même inversé la tendance, les spreads des pays périphériques se sont resserrés ainsi que les spreads de crédit sur les banques italiennes.

Sur le marché du Crédit, L'indice de Crédit ITraxx Crossover s'est fortement resserré de 50 points atteignant 287 points au 30 décembre 2016 tandis qu'il restait en moyenne à 330 points sur l'année 2016. Les taux courts en zone Euro restent stables avec un Eonia en moyenne à -0.35% sur le mois et un Euribor 3M à -0.315%.

Nous avons profité des différents écartements et points d'entrée notables sur les bancaires allemandes, italiennes, espagnoles et américaines, sur le secteur automobile (Volkswagen, Daimler et RCI Banque) ainsi que sur le secteur de l'énergie avec RWE, General Electric afin d'améliorer le rendement du portefeuille sur la poche obligataire. D'autre part, nous avons profité d'arbitrage sur titres en devises tels que Saint-Gobain et British Telecom en GBP. Tandis que sur la poche des TCN majoritaire dans l'OPCVM nous avons continué notre recherche proactive de nouvel émetteur solvable et de belle facture (ELIS, ECONOCOM, SOPRA STERIA, STEF ou bien encore ALTAREA COGEDIM).

Dans ce contexte de taux très bas, de courbe monétaire plate, et de volatilité sur le crédit, nous investissons à court et moyen terme sur des émetteurs de bonne qualité ayant un couple rendement / risque attractif (principalement sur des Corporates) et continuons de nous positionner majoritairement à taux fixe, la BCE ne nous laissant pas espérer une hausse des taux courts prochaine.

Sur l'année 2016, Palatine Sécurité réalise une performance de **-0,04%** contre **-0,32%** pour l'Eonia, son indicateur de référence, soit benchmark + 0,28 % ce qui classe bien le fonds au sein de sa catégorie.

Les performances passées de la SICAV ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2016, la SICAV n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|---|---|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

La SICAV PALATINE SECURITE ne prend pas en compte les critères ESG.

Risque global du FCP :

La société de gestion utilise pour calculer le risque global de la SICAV la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

Pour l'exercice 2016, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (27 personnes) représente 2 602 K€, et se décompose pour 1 982 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 620 K€ au titre des rémunérations variables.

Le montant agrégé des rémunérations de la société de gestion représente 733 K€ versé aux cadres supérieurs et 1 869 K€ versé aux autres membres du personnel.

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

Il est précisé que le montant des rémunérations variables est limité à 100% du salaire fixe et est plafonné annuellement à 100 K€. Dans ce cadre, aucun différé de paiement ne dépasse 6 mois.

- V – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Code ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0007039441	PALATINE MOMA (A)	Vente parts OPCVM	07/09/2016	2 416,32	21 581 108,89
FR0007039441	PALATINE MOMA (A)	Vente parts OPCVM	13/11/2016	1 677,00	14 978 058,42
FR0007039441	PALATINE MOMA (A)	Achat parts OPCVM	27/10/2016	1 270,64	11 348 600,26
FR0007039441	PALATINE MOMA (A)	Achat parts OPCVM	15/12/2016	62,96	552 318,95
FR0007039441	PALATINE MOMA (A)	Vente parts OPCVM	26/09/2016	61,05	545 226,85
FR0007039441	PALATINE MOMA (A)	Vente parts OPCVM	22/12/2016	37,61	329 950,01
FR0007039441	PALATINE MOMA (A)	Vente parts OPCVM	10/10/2016	33,74	301 301,45
FR0007039441	PALATINE MOMA (A)	Vente parts OPCVM	22/11/2016	20,88	186 507,17
FR0007039441	PALATINE MOMA (A)	Vente parts OPCVM	20/09/2016	19,28	172 179,72
FR0007039441	PALATINE MOMA (A)	Vente parts OPCVM	19/12/2016	19,63	172 150,30

- VI - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 30/12/2016 : - OPCVM = 100,02 % de l'actif net

Au 30/12/2016, pour l'OPCVM Maître Palatine MOMA :

- Obligations = 0,49 % de l'actif net
- T.C.N. = néant

- VII - OPC investis à plus de 10 % en OPCVM ou FIA

Frais indirects supportés par la SICAV :

- Frais de gestion de l'OPCVM maître PALATINE MOMA part A : 0,08 % pour l'exercice 2016.
- Commission de souscriptions/rachats : Aucune commission n'est prélevée lors de la souscription ou le rachat des parts A de Palatine Moma.
- Rémunération de prises en pension : néant.

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

PALATINE SECURITE

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou

75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

PALATINE SECURITE

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée , nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV PALATINE SECURITE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

PALATINE SECURITE

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

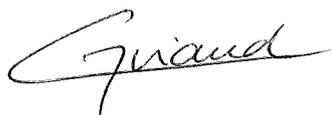
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 20 février 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

PALATINE SECURITE

COMPTES ANNUELS

30/12/2016

BILAN ACTIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Instruments financiers	30 303 706,80	51 032 972,08
OPC Maître	30 303 706,80	51 032 972,08
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	189,99	50 870,82
Liquidités	189,99	50 870,82
Total de l'actif	30 303 896,79	51 083 842,90

BILAN PASSIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres		
Capital	30 472 363,93	51 534 527,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-694 673,05	-1 438 773,75
Résultat de l'exercice (a, b)	520 129,58	978 237,07
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	30 297 820,46	51 073 990,41
Instruments financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	6 076,33	9 852,49
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 076,33	9 852,49
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	30 303 896,79	51 083 842,90

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	-0,02
Produits sur obligations et valeurs assimilées	528 466,46	1 129 262,67
Produits sur titres de créances	23 852,83	71 081,78
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	552 319,29	1 200 344,43
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	16,79	32,04
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	16,79	32,04
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	552 302,50	1 200 312,39
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	28 579,14	39 422,93
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	523 723,36	1 160 889,46
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-3 593,78	-182 652,39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	520 129,58	978 237,07

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de Gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,07% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Actions C
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Actif net en début d'exercice	51 073 990,41	70 332 252,56
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	36 261 237,98	100 450 557,58
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-57 024 767,65	-119 733 606,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-946 784,27	-1 670 052,39
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	410 420,63	533 949,48
Différence d'estimation exercice N	-975 502,60	-1 385 923,23
Différence d'estimation exercice N-1	1 385 923,23	1 919 872,71
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	523 723,36	1 160 889,46
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	30 297 820,46	51 073 990,41

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/12/2016
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Frais de gestion	6 076,33
Total des dettes	6 076,33

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	2 527	36 261 237,98
Actions rachetées durant l'exercice	-3 974	-57 024 767,65
Solde net des souscriptions/rachats	-1 447	-20 763 529,67

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	28 579,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			30 303 706,80
	FR0007039441	PALATINE MOMA A FCP 3DEC	30 303 706,80
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	520 129,58	978 237,07
Total	520 129,58	978 237,07

	30/12/2016	31/12/2015
PALATINE SECURITE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	520 129,58	978 237,07
Total	520 129,58	978 237,07

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-694 673,05	-1 438 773,75
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-694 673,05	-1 438 773,75

	30/12/2016	31/12/2015
PALATINE SECURITE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-694 673,05	-1 438 773,75
Total	-694 673,05	-1 438 773,75

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net en EUR	137 089 972,21	115 482 863,28	70 332 252,56	51 073 990,41	30 297 820,46
Nombre de titres	9 578	8 061	4 903	3 559	2 112
Valeur liquidative unitaire en EUR	14 313,00	14 326,12	14 344,73	14 350,65	14 345,55
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	-285,31	-372,42	-404,26	-328,91
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	289,16	286,45	294,43	274,86	246,27

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE MOMA A FCP 3DEC	EUR	3 454,591	30 303 706,80	100,02
TOTAL FRANCE			30 303 706,80	100,02
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			30 303 706,80	100,02
TOTAL Organismes de placement collectif			30 303 706,80	100,02
Dettes			-6 076,33	-0,02
Comptes financiers			189,99	0,00
Actif net			30 297 820,46	100,00

PALATINE SECURITE	EUR	2 112	14 345,55	
--------------------------	------------	--------------	------------------	--

PALATINE SECURITE

Société d'Investissement à Capital Variable
à compartiments

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 décembre 2016

PALATINE SECURITE

Société d'Investissement à Capital Variable
à compartiments

42, rue d'Anjou
75008 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

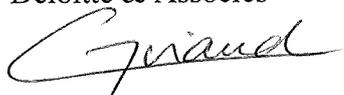
CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine, le 20 février 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD